



Succession demarches

Par paisible01

Bonjour

Je suis à la recherche de renseignements afin d'entamer les démarches dans la recherche de patrimoine en Tunisie ,de ma mère décédée en France en 2001.Ma mère est née à tunis en 1932 et est arrivée en France en 1962.Mariée et divorcée à Tunis ,une fille née à Tunis.Remariage en France 4 enfants nés en France.Ma mère avait un seul seul frère ,pas de soeur.Mon oncle est décédé en 1995 à Tunis.J 'ai en ma possession un acte de propriété foncière de ma grand-mère .Je souhaiterais faire les demarches afin de connaitre le patrimoine restant de ma défunte mère.Quels documents demandés à la conservation de la propriété foncière à Tunis.Merci de m'éclairer.

Cordialement